

COMMISSION FOOTBALL A EFFECTIF REDUIT (F.E.R)

Réunion du lundi 1^{er} Avril 2019

Président : M. AMSELLEM Emile

Membres : Mme GUILIANI Patricia, MM. GLAUDE Gérard, GRESSIEN Georges, KUNTZMAN Michel, LEBERRE Jean-Claude, LOPES Paulo, MOUSTAMID Abdou, SAINT-ALBIN Maurice

Assiste : M TAFININE Driss

Absents excusés : MM. FETOUS Lakhdar, FOLTIER Bruno, GIRARD Jean-Claude, GOURDOU Jean-Philippe, NOYON Joël, ROBERT Patrick, DARDENNES Patrick

AVIS AUX CLUBS

RAPPEL L'ENVOI DE COURRIER :

Courrier à adresser à Madame la Directrice Administrative.

Soit par :

- Mail officiel du club à: secretariat@districtvaldemarne.fff.fr et
à technique@districtvaldemarne.fff.fr

- Courrier postal :

DISTRICT DU VAL DE MARNE DE FOOTBALL
131, boulevard des Alliés - 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE CEDEX
Ou Contacter :

Technique : **Driss** 01.55.96.11.**43** ou **Hédi** : 01.55.9611.**42**

Indiquer sur tous vos courriers :

**Le nom du club, l'objet de votre demande et la catégorie,
le groupe, la poule, et la date de rencontre.**

UN SEUL COURRIER OU MAIL POUR CHAQUE SUJET A TRAITER.

Attention : dépassé un **déla**i de **8 jours**, toute feuille de rencontre
ou
de compte-rendu de plateau non-reçu, entrainera une *amende administrative*.

ADMINISTRATIF

U8-U9

Plateau : VAL DE FONTENAY AS

Courrier du club : ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. du 19/03/2019

La commission note le forfait avisé de ST MAUR F. MASCULIN V.G.A.

Plateau : RUNGIS U.S.

Courrier du club : RUNGIS U.S. du 11/03/2019.

La commission vous rappelle que vous avez 7 jours pour envoyer ou déposer vos comptes-rendus. La commission, n'ayant rien reçu dans le délai impartit, vous a amendé.

U12-U13

ST MAUR F. MASCULIN V.G.A./PARIS UNIVERSITE CLUB U13 G 3 ABCD du 30/03/2019

Courrier du club : ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. du 28/03/2019.

Accord des 2 clubs. Rencontres reportées au 06/04/2019

SANTENY SP.L./OLYMPIQUE PARIS ESPOIR U13 G 8 A du 30/03/2019

Courrier du club : SANTENY SP.L. du 30/03/2019.

Depuis le début de la saison, ***la commission ne cesse de dire qu'il faut remplir des feuilles de rencontre en cas de défection de la procédure FMI, sans ces feuilles les clubs seront amendés.***

**FINALE DEPARTEMENTALE U13 « PITCH »
AU STADE LE TIEC – RUE LACASSAGNE A FONTENAY-SOUS-BOIS
DU SAMEDI 6 AVRIL 2019 à 9H30**

LES EQUIPES QUALIFIEES sont les suivantes :

CFFP

CHAMPIGNY FC 94

CHARENTON CAP

CHOISY LE ROI AS

CRETEIL LUSITANOS US

FONTENAY US

GOBELINS FC

IVRY US FOOTBALL

JOINVILLE RC

ORLY AVS

PARIS FC

PUC

SAINT MAUR VGA

VALENTON FA

VILLEJUIF US

VINCENNOIS CO

2^{ème} TOUR DE LA COUPE DU VAL-DE-MARNE FUTSAL U13

Les responsables des clubs doivent être munis de leur licence ainsi que de celles de leurs joueurs sous peine de disqualification.

Toute feuille d'engagement contenant un joueur non-licencié entraînera la disqualification de l'équipe.

La Commission vous demande de présenter un dirigeant ou un joueur licencié capable d'ARBITRER.

DU DIMANCHE 28 AVRIL 2019

(Au Gymnase Maurice PREAULT - 16, Avenue Charles DE GAULLE - 94470 BOISSY SAINT-LEGER)

POULE 1 : Heure d'accueil : 09 H 00 - (Début des rencontres : 09 H 15)

B2M

CAMILLIENNE SP. 12EME,
GENTILLY ATHLETIC CLUB,
HAY LES ROSES C.A,
JOINVILLE R.C.

POULE 2 : Heure d'accueil : 10 H 30 - (Début des rencontres : 10 H 45).

CAUDACIENNE ENT.S,
LUSITANOS ST MAUR U.S,
PORTUGAIS ACADEMICA CHAMPIGNY A,
SPORTING CLUB PARIS 1,
VILLIERS ES.

DU DIMANCHE 05 MAI 2019

(Au Gymnase Maurice PREAULT - 16, Avenue Charles DE GAULLE - 94470 BOISSY SAINT-LEGER)

POULE 3 : Heure d'accueil : 09 H 00 - (Début des rencontres : 09 H 15).

CRETEIL LUSITANOS F. US,
ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL,
ST MANDE F.C,
U. S. IVRY FOOTBALL,
VILLENEUVE ABLON U.S.

POULE 4 : Heure d'accueil : 10 H 30 - (Début des rencontres : 10 H 45).

CHAMPIGNY F.C. 94,
CHOISY LE ROI A.S,
NOGENT F.C,
VINCENNOIS C.O.
VITRY E.S.

SAISON 2018-2019: N°24 - JOURNAL DES AMENDES
(PV DU 01/04/2019)

CLUBS	CLUBS AMENDES	MOTIFS	RENCONTRES	MONTANTS DES AMENDES
516843	CHEVILLY LA RUE ELAN	Absence de CR	Plateau U6/U7 du 16/03/2019	20,00 €
500791	BRY F.C.	Absence de CR	Plateau U6/U7 du 16/03/2019	20,00 €
500025	PARIS UNIVERSITE CLUB	Absence de CR	Plateau U6/U7 du 16/03/2019	20,00 €
521870	SUCY F.C.	Absence de CR	Plateau U6/U7 du 16/03/2019	20,00 €
553306	VILLENEUVE ST GEORGES F.C.	Absence de CR	Plateau U6/U7 du 16/03/2019	20,00 €
553306	VILLENEUVE ST GEORGES F.C.	Feuilles irrégulières poule A		20,00 €
500031	CHOISY LE ROI A.S.	Absence de CR	Plateau U6/U7 du 16/03/2019	20,00 €
535208	VAL DE FONTENAY AS	Absence de CR	Plateau U6/U7 du 16/03/2019	20,00 €
551086	AVENIR SPORTIF D'ORLY	Absence de CR	Plateau U6/U7 du 16/03/2019	20,00 €
554257	ASPTT VILLECRESNES	Absence de CR	Plateau U6/U7 du 16/03/2019	20,00 €
590215	GENTILLY ATHLETIC CLUB	Absence de CR	Plateau U6/U7 du 16/03/2019	20,00 €
523264	GOBELINS F.C.	Coupe VDM Futsal U13 poule 3	+ de 2 mutés hors période	15,00 €
TOTAL des Amendes journal 24				235 euros

